

# Liquidités supplémentaires

Financement simplifié grâce au **Crédit en compte courant UBS pour PME**

Grâce au **Crédit en compte courant UBS pour PME**, vous disposez, rapidement et sans bureaucratie inutile, d'un montant pouvant aller jusqu'à 500 000 francs au maximum. Cette réserve de liquidités supplémentaire accroît votre marge de manœuvre financière, garantit votre solvabilité et améliore votre position en cas de négociation de remises et d'escomptes.

## Des liquidités pour une meilleure solvabilité

La fiabilité et le règlement dans les délais des créances ouvertes sont décisifs pour pérenniser une relation d'affaires. Au quotidien, l'acquisition de marchandises, la production, le stockage et la vente requièrent des capitaux et un besoin de financement à court terme n'est jamais exclu. Le **Crédit en compte courant UBS pour PME** est une manière simple de parer aux pics de dépenses, de vous assurer les liquidités nécessaires entre les paiements et les encaissements et d'offrir à votre entreprise une marge de manœuvre financière supplémentaire.

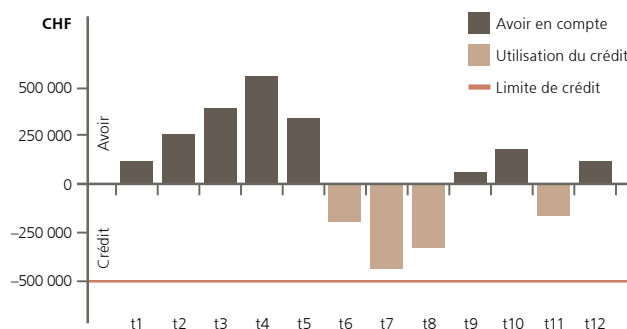
### Conditions:

- besoin de crédit sans garantie jusqu'à 500 000 francs au maximum ;
- votre entreprise a une activité opérationnelle (pas de société de domicile, pas d'association, pas de fondation) et ne fait partie d'aucun groupe d'entreprises ;
- vous acceptez qu'UBS soit votre unique banque prêteuse et êtes disposé à effectuer toutes vos opérations de paiement par l'intermédiaire d'UBS ;
- il n'existe aucune poursuite ni aucune réserve de la société de révision (pour autant que l'entreprise soit soumise à l'obligation de révision).

### Fonctionnement du **Crédit en compte courant UBS pour PME**

Une fois les documents de crédit signés et les conditions contractuelles satisfaites, nous mettons à votre disposition sur votre **Compte courant UBS** une limite de crédit que vous pouvez utiliser à votre convenance. Les entrées et sorties courantes de paiements entraînent des fluctuations du solde en compte et donc un recours au crédit variable. Les intérêts du crédit et les commissions de crédit sont calculés chaque trimestre et débités du **Compte courant UBS**.

UBS Switzerland AG  
Case postale  
8098 Zurich



Ce graphique est uniquement illustratif

### Conditions

<b>Monnaie</b>	CHF et toutes les monnaies étrangères courantes
<b>Montant de la limite</b>	Jusqu'à CHF 500 000 au maximum
<b>Taux d'intérêt du crédit</b>	Variable, taux d'intérêt du crédit sur demande
<b>Commission de crédit</b>	0,25% par trimestre, calculée sur le solde débiteur maximal, au maximum 50% du montant des intérêts pour chaque trimestre, au minimum CHF 5
<b>Durée</b>	Illimitée
<b>Résiliation ordinaire</b>	Résiliable à tout moment par les deux parties avec effet immédiat

### Ce qu'il faut retenir

- Moyens disponibles à tout moment dans le cadre de la limite de crédit convenue ;
- Amélioration de votre position en cas de négociation de remises et d'escomptes auprès de vos fournisseurs.

### Pour toutes vos questions

 [ubs.com/pme](https://ubs.com/pme)

 UBS Assistance Clientèle Entreprises 0844 853 001